Cfdt: FGA
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°23-2020

COVID-19

Groupama : en vue de la levée du confinement, la FGA-CFDT plaide pour une analyse concertée des impacts économiques et sociaux de la crise

Le gouvernement a annoncé une levée progressive du confinement à compter du 11 mai prochain. Cela amène un certain nombre de questions dont la FGA-CFDT demande qu'elles soient traitées avec les représentants des salariés, à travers un dialogue à la hauteur de l'enjeu :

- Comment seront gérées les règles de distanciation sociales nécessaires à la préservation de la santé des salariés ?
- Quelle sera la notion de sécurité d'hygiène et de sécurité sanitaire au sein de Groupama afin de ne pas connaître de deuxième vague ?
- Quels impacts cela aura-t-il sur l'organisation future du travail ?
- Quel accompagnement des salariés au retour sur site/agence ?
- Quelles consignes seront données dans le cadre des différents contacts avec les sociétaires ?
- Quelle sera la politique sociale liée à la poursuite du télétravail, aux réunions collectives et aux échanges interpersonnels ?

Il faudra instaurer une gestion des conséquences de la crise, quel qu'en soit le coût. Cette gestion ne saurait être pertinente et efficace sans un dialogue social retrouvé à tous les niveaux.
L'analyse de cette crise devra conduire à réfléchir collectivement sur une organisation du travail indispensable au bon fonctionnement du Groupe tout en préservant l'emploi et la santé des salariés. La FGA-CFDT saura prendre toute sa part dans ce travail de réflexion.

L'analyse des impacts économiques se fera ultérieurement. En effet, l'assurance est un secteur d'activité où la mesure de ces impacts se fait dans un temps long. La FGA-CFDT s'étonne donc qu'un chiffrage à hauteur de 400 millions € ait été communiqué à la presse et aux assurés de Groupama.
La FGA-CFDT souhaite que ces impacts soient analysés en concertation avec les représentants du personnel. Dans un souci de transparence, elle demande donc des explications sur les éléments économiques pris en compte pour ce calcul. Elle sera vigilante quant à l'analyse de ces impacts économiques, lesquels devront être évalués de manière partagée et concertée.

La FGA-CFDT ne négligera pas non plus les impacts sociaux tels que l'emploi ou le pouvoir d'achat des salariés et n'acceptera pas que les salariés en soient de nouveau victimes.
Cette crise ne saurait être analysée sans une remise en cause profonde du modèle en place avant celle-ci.

Fait à Paris, le 30 avril 2020

Contacts :
Stéphanie CHRETIEN, Secrétaire fédérale : 06.45.34.24.03
Presse : 06.89.04.25.27